Ld

Bonjour à toutes et tous,

J’espère que tout le monde va bien et en bonne santé.

La saison indoor est terminée et la saison outdoor est déjà lancée par le CSG-P25/50 qui à débuté le 25 mars 2022 par le tour de qualification.

Voici quelques infos pour les responsables de société pistolet.

**Important:**

Lors de l’annonce des résultats du tour de qualification des CSG à la FST, je vous prie, cher responsable de me les mettres en copie en même temps.

Cette façon de faire me permettra d’établir directement les qualifications en vue des championnats valaisans de groupes 25/50m qui se dérouleront le 21 mai 2022 à Martigny.

Concernant les championnats Valaisan de groupes à 50m, il ne sera pas possible de le tirer avec le pistolet d’ordonnance,(PO) malgré que cette compétition est admise au niveau Suisse.

La société organisatrice dispose d’installation électronique neuve et a décidé de ne pas l’utiliser avec de la munition 9mm, afin de préserver son installation.

Les groupes qui seraient qualifiés et qui ont des tireurs au PO, ne pourront de ce fait pas faire partie des participants à 50m.

**Les responsables de groupes sont priés de tenir compte de cette façon de faire.**

Merci de prendre bonne note de cette info.

Ceci est la seule façon de faire si nous voulons pouvoir organiser les Championnats Valaisans de groupes à 50m.

Ce n’est pas par gaieté de coeur que je dois me résoudre à cette manière de faire, mais je pense que pour le bien de tous les tireurs il est impératif de retrouver cette amitié qui existe au sein de notre sport.

Concernant la commande des feuilles de stand des divers compétitions (CI, CIPL, CF, TA), vous trouverez le formulaire de commande de chaque compétition à chaque distance sur le site de la FSVT, que vous voudrez bien compléter et me renvoyer par mail ou par courrier.

Merci à vous, cher responsable de motiver vos troupes afin d’avoir un maximum de participants à ces différents concours.

Je vous souhaite une belle saison et une bonne santé.

 Le responsable pistolet

 